

Jeunes	Championnat Tri Départemental Jeunes	29-30 Avril Hte Auvergne
--------	---	-------------------------------------

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général spécifique des épreuves fédérales en simple et en double et des Inter-régions U16.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à tous les joueurs et joueuses nés en 2001 ou plus, licenciés dans les départements de l'ALLIER, du CANTAL ou du PUY DE DÔME, à jour de certificat médical de non contre indication à la pratique du Golf et validé par leur Club.

Les joueurs d'autres départements peuvent participer mais n'apparaîtront pas aux classements cumulés de ce circuit.

CLASSEMENT

Séries (CAT. 2017)	Né(e) en	Niveau minimum	Repères	
			Garçons	Filles
U10	2007 et après	non-classés drapeau jaune	<i>Distances de jeu adaptées par âge et sexe selon les préconisations ffgolf</i>	
U12	2005 et après			
Benjamins 1 ^{ère} année	2004	31,4		
Benjamins 2 ^{ème} année	2003	26,4		
Minimes	2002 – 2001	22,4		
* index validé sur parcours standard				

INSCRIPTIONS

a - Epreuves Qualificatives pour la Finale Inter-régions Jeunes :

Aucune aide n'est allouée par le CT031563 pour les épreuves du CT031563 ou de la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

Les joueurs devront s'acquitter d'un droit de jeu de 15€ (10€ pour le Greenfee - gratuit pour les titulaires du drapeau d'or/Licenciés et membres du club - et 5€ pour le droit de compétition), à régler au club organisateur le jour de la compétition. Exception pour les jeunes sur 9 trous qui devront s'acquitter d'un droit de jeu de 10€.

FORME DE JEU

U10 & moins >36,0	StrokeFord Maximum 10	18 trous / 9 trous par jour
U10 & moins <36,0	Stroke Play Brut	
U12 & U11 >36,0	StrokeFord Maximum 10	
U12 & U11 <36,0	Stroke Play Brut	36 trous / 18 trous par jour
U13 à U16	Stroke Play Brut	

DEPARTS

Ils seront disponibles la veille de l'épreuve à partir de midi au secrétariat, sur le tableau officiel, sur le site Internet du Club et via le portail des licenciés ffgolf.

SUIVEURS DE PARTIE

Les parties de U10 et U12 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au club organisateur la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

ACCES AU TERRAIN

L'accès au terrain sera limité aux joueurs, aux suiveurs de parties officiels et autres personnes autorisées par le comité de l'épreuve.

RESULTATS

Cumul du score brut sur les 2 tours

DEPARTAGE

En cas d'égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou, ou sur les 9, 6, 3 et le dernier trou, selon la forme de jeu.

Si l'égalité subsiste, on comparera les scores trou par trou en remontant (17, 16, 15, ...).

PRIX / RECOMPENSES

Les 3 premiers Garçons et 3 premières Filles de chaque catégorie

COMITE DE L'EPREUVE

Constitué d'un représentant du club qui reçoit l'épreuve, d'un représentant du CT031563 et de l'arbitre désigné.

Il est INDISPENSBLE de participer à cette épreuve, ainsi qu'au Championnat de Ligue Auvergne Rhône Alpes Jeunes, pour pouvoir être qualifiable pour la Finale Inter Régionale